



IV^e CONFERENCE DES INSTANCES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION D'AFRIQUE

« Les médias de service public et les défis de la convergence en Afrique »

(Ouagadougou, 2 – 4 juillet 2007)

Communiqué de presse

Les chefs d'Etat africains à l'écoute des responsables de la régulation de la communication, révèle le Premier ministre burkinabè

Ouagadougou, 2 juillet 2007 - Le Premier ministre Tertius Zongo, représentant le Chef de l'Etat, président du Faso, Blaise Compaoré, a ouvert lundi 2 juillet, dans la capitale du Burkina, la 4^e Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), en soulignant que celles-ci « sont garantes de l'élargissement des espaces de liberté, mais aussi de la protection des droits fondamentaux des citoyens contre les atteintes pouvant résulter de l'activité médiatique ».

S'adressant aux responsables de la trentaine d'institutions africaines de régulation qu'accompagnent quelque 70 délégués, ainsi qu'aux représentants d'organisations internationales et des spécialistes de la communication d'Afrique et d'Europe, le chef du gouvernement burkinabè a fait observer que les instances de régulation « ont réussi à prendre leur place dans le schéma institutionnel des Etats africains » et « jouent désormais un rôle capital dans l'ancrage de la démocratie et l'apaisement du dialogue social ».

Si la révolution numérique a ouvert « des perspectives nouvelles en matière d'échanges entre les communautés humaines », a-t-il poursuivi, elle peut aussi constituer « les pires menaces contre l'expression de nos diversités », posant un double défi : celui d'un meilleur accès des populations à l'information et celui de la régulation des contenus.

Le Premier ministre, tout en rappelant la nécessité de prendre en compte ceux qui se trouvent « en marge de tout processus de communication sociale » et de réfléchir sur les divers risques « qui menacent la capacité de nos Etats à tirer avantage de la mondialisation », a déclaré que les résultats de la 4^e Circaf sont attendus par les chefs d'Etat africains dans « la marche irréversible vers une société de l'information plus harmonieuse et plus solidaire en Afrique ».

Au cours des trois jours de leur conférence, les membres du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC) échangeront sur « Les médias de service public et les défis de la convergence en Afrique », à travers des thématiques portant sur le concept de convergence des médias et de ses applications,

les exigences professionnelles des médias face aux défis technologiques modernes, la présentation des meilleurs modèles de développement des TIC en Afrique, la protection des droits humains et des diversités culturelles à l'ère du numérique, les nouveaux enjeux du droit de la communication en Afrique et la définition du statut des instances de régulation.

En présentant ces axes sur lesquels porteront les réflexions de ses pairs, le président du Conseil supérieur de la communication du Burkina, Luc Adolphe Tiao, a précisé qu'il s'agira de sortir des sentiers battus, en allant « au-delà des discours convenus pour bâtir une plate-forme dynamique d'échanges, de réflexions et d'actions ».

Organe suprême du RIARC créé en 1998, la conférence réunit désormais tous les deux ans les présidents de la trentaine d'instances membres. A cet égard, la présidente sortante, Julieta Langa, du Mozambique, a salué l'appui apporté par le chef de l'Etat burkinabè à l'organisation des assises de Ouagadougou et souhaité un accompagnement permanent afin d'assurer le maillage effectif du réseau.

Mme Langa a plaidé pour une stratégie organisationnelle du RIARC selon une approche sous-régionale permettant d'aborder les questions spécifiques des entités géo- culturelles et facilitant les contacts institutionnels et les échanges d'expériences. Elle a cité, au titre de la coopération, le rétablissement de la collaboration avec l'UNESCO, le partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la France, l'Institut Panos, Article 19 et le Conseil de l'audiovisuel de la Catalogne.

A l'issue de la 4^e Circaf, qui bénéficie de l'accompagnement de l'OIF, de l'UNESCO, de TV5, de RFI, de Canal +, et de France 24, M. Tiao présidera le RIARC de 2007 à 2009. L'instance hôte de la 5^e Circaf sera également désignée.
